

Le Mardi neuf May au d'oy a été batisée par moy
vicairc Pouffigne une fille née d'her du mariage legitime
de Maurice Briere vigneron et de Anne Barbot ses
pere et mere de cette paroisse elle a été nommée Marie
Anne Le paron Michel Tirard marchand la maraine
Genevieve Briere fille de Jude Briere elle a déclaré
ne savoir signer de ce Intespedée finant les d'ormance
- 3 -
M. J. G. G. G.
Marie de Villeneuve

act. 6
Decès. de
Marie Anne
Briere

Quatrieme jour du mois de fevrier, -
L'an mil huit cent dix.
Acte de decès de Marie Anne Bryeres
decèdee en son domicile à Croisilles, ce jour d'hey à
huit heures du matin, agée d'environ soixante
dix neuf ans née à Villeneuve, le neuf may L'an
mil sept cent trente.

veuve en premiere nocces de Sebastien Vigueron
le en seconde de Nicolas Barbou.

fille de defuncts Maurice Bryeres et Anne Barbou
sur la declaration au moi faite par Pierre Guillery
profession de Vigueron demeurant à Croisilles qui
adit estre gendre de la defuncte et par
Nicolas Barbou aussy Vigueron demeurant
me me lieu qui adit estre cousin germain de
defuncte et de Nicolas Barbou signé de ledit Pierre
Guillery ad se l'acte ne savois signer de ce interpellé -
apres lecture faite Nicolas Barbou

Coutate suivant la loi par moi Jean Maufrain maire
de la commune de Croisilles, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil
Maufrain

L'An mil Sept cent dix sept Le Lundy Second
Jour de Mars après les fiançailles et les publications
faites aux grosses des paroisses par trois jours de
Dimanches et fêtes de cette paroisse et celle de St. Maurice
de Hollenuey savoir le dimanche vingt deux, le mardi vingt
quatre des festes feste de St. Mathurin et le mercredi lendemain
premier de Mars en présence des bons de festes mariage de
Sebastien Vigneron homme d'âge et Vigneron de cette paroisse
d'une part et Marie Anne Bruyère fille majeure de Maurice
Bruyère vigneron et d'Anne Barbot sa mère et mère de la
dette paroise de St. Maurice de Hollenuey d'autre part sans
qu'il se soit tenu aucun opposition ny lay aucunement
ny civil tant en cette paroisse qu'en celle de St. Maurice
de Hollenuey comme il en est apparu par la certifi-
cation de publication du bien Curé de Hollenuey en date de ce jour
de Mars enris et au presens signé Thoullet avec paroise
qui atteste avoir fait paroisser publications aux trois jours de
feste parois de Hollenuey le mariage fait de la célébration
de leur mariage en observant des lettres patentes susdites
mutuel et par paroles de present selon la forme et les
solennités prescrites et accoutumées en presens du Curé
de Lyoux de Pierre Vigneron Tournalis le Mathurin
signeur Vigneron ses deux frères de Sebastien Pierre
et Paul Vigneron ses fils d'âge de Lyoux en
presens et du consentement de Maurice Bruyère
son père d'Anne Barbot sa mère de Pierre Barbot
son oncle de Pierre d'autre garde de l'épouse de la terre
de Roumanville de Mathurin d'autre Tournalis d'âge de
la paroisse de Hollenuey lesquels ont signé Les dits
Lyoux et Lyoux de Lyoux ayant déclaré au dit
signeur de ce mariage leurs qu'ils parois de Lyoux

Pierre Barbot Mathurin p. Oudard

Glande Prieure d'Anne barbot

P. KELLON

L'11 mil sept Cest Treize le quatriesme de
Nouembre Jay saufin prestre Cure de Croisille
baptisè un filz né d'hyer du mariage de Martin
Biquetron et de Jaqueline Selong de cette paroisse
et a esté nommé Sebastien le perein Sylvestre Regailler
fils de deffunt Sylvestre La Marimon Jaqueline maïe
lous deux de cette paroisse qui ont d'ultra ne francie
sire sire prun cure avec paroisse

L'an mille Sept cent cinquante et dix sept leunday treute de
Septembre acte inhumé dans le cimetière près l'église le corps de
Sebastien Vignerou vigneron lequel est veu de l'age de
soixante et quatre ans ou environ et après avoir reçu pendant
sa maladie les St. Sacraments de penitence de l'eucharistie et d'extreme
onction la dite inhumation acte faite par moy prestre curé de
Croisilles paroisse, en presence de Sebastien Vignerou de cette
paroisse, de Pierre Vignerou domestique, de Paul Vignerou Journalier
de Mathurin Vignerou domestique tous les enfans les quels ont
declaré ne scavoir signer de ce Interjellé sur l'Ord. de Mathurin
Oudart son Neveu Journalier de Claude Prunoye Romain de
jeune tous deux de la paroisse de Villeneuve et qui ont signé
avec moy representé acte alla the en oel
A Baicre P. B. Villeneuve de Croisilles

10 pages - 11 pages

Inhumation

L'an mille sept cent soixante et trois, Le Vendredi, trois de Juin
 cette inhumation dans La cemetery pres l'Eglise, L'evêque, de
 Marguerite Caron Decedee de la nuit precedente, agee de
 quarante huit ans ou environ et apres avoir recu pendant
 sa maladie Les St. Sants de Penitence, d'Eucharistie et de Sacrement.
 Laditte inhumation aete faite par Messieurs Rousselat
 Curé de S. Maurice de Villeneuve, en presence de Sebastien
 Vigneron Epoux de Ludette defunte et vigneron dans
 cette paroisse de Sebastien et Pierre Les Vigneron, Les
 enfans, de Mathurin vigneron son beaufrere de Pierre
 vigneron aussi beaufrere dudit dans La paroisse de S. Maurice
 de Villeneuve et autres parents et amis Les quels ont declare
 ne savoir signer de ce Interjelle le jour L'ord. 11

J. J. Millesevier
 S. Maurice de Villeneuve
 P. Brin Curé de Croisille